



Accompagner à la scolarité.

Comment promouvoir confiance et autonomie scolaire des jeunes et de leurs familles ?

L'accompagnement à la scolarité est une proposition permettant à l'élève et à sa famille de trouver leur place, en confiance et en autonomie, dans l'univers scolaire et culturel.

Dans ce but, quelle est ma place d'accompagnant ? Quels sont mon rôle et ma posture ? Quels sont les moyens dont je dispose ?

Objectifs :

Permettre aux bénévoles d'échanger sur leurs pratiques et de développer leurs compétences spécifiques à l'accompagnement à la scolarité.



Objectifs opérationnels

- Partager nos expériences et échanger sur nos pratiques
- Bien vivre la relation avec l'enfant et sa famille, associer les parents à la démarche
- Consolider les connaissances spécifiques à l'AS, ses objectifs, ses moyens
- Observer et tenir compte des réalités de terrain
- Proposer à l'enfant et à sa famille une pédagogie adaptée
- Connaître et intégrer le réseau des acteurs et des partenaires de l'AS, bénévoles ou professionnels (enseignants, structures culturelles, orthophonistes)

Contenus :

- Eléments de définition de l'accompagnement à la scolarité.
- La posture de l'accompagnant : mettre en place une pédagogie de la réussite
- Les liens avec la famille, l'école, le collège, les autres intervenants
- Exemple de nouveaux supports pédagogiques et de ludopédagogie

Forme : Stage

Public :

Bénévoles, salariés, volontaires des associations

Pré-requis : Néant

Intervenant habilité :

Thérèse DEBOUVERIE

Durée :

1 journée (possibilité de modules complémentaires)

Tarifs : Selon convention

Nombre de personnes :
de 6 à 14 pers.

Méthodes pédagogiques :

Nous partirons de votre expérience et de vos observations de terrain, pour proposer une démarche cohérente qui met en jeu vos compétences, les attentes des familles, la charte de votre association et le cadre réglementaire de l'accompagnement à la scolarité

Evaluation :

Une attestation de présence est remise à chaque stagiaire ayant participé à l'ensemble du stage.

"Tout l'homme et tous les hommes"



**Institut Européen
de Développement Humain**

65 av Paul Doumer
92 500 Rueil-Malmaison
Tel : 01 71 03 74 96
Email : contact@iedh.fr
Site web : www.iedh.fr

Association (Loi 1901)
Organisme de Formation N° 11910415291
SIRET 421 422 130 00045

Retrouvez cette fiche sur le site IEDH ou en cliquant [ici](#).
Fiché éditée le : 13/12/2025